



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**N° 2023-018**

Le quinze septembre deux mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROBIN,

**Date de convocation :**  
07/09/2023**Date d'affichage :**  
08/09/2023

Etaient présents : M. ROBIN Jean-Claude, M. SAYAGH Claude, Mme GLANARD Florence, M. GLANARD Michel, M LE SOURD Jean-Yves, Mme DOUBLIER Caroline, M. HENRY Manuel, Mme REY Brigitte, M. DEBUYSERE Pascal, M. HADENGUE Michaël, M Thomas ROBIN

**Nombre de membres**Absent et représenté :

En exercice : 14

M. HADENGUE Michaël représenté par M Claude SAYAGH

Présents : 10

Votants : 11

Absent :

Mme VERBRUGGHE Aurélie

M. LEPORE- BACHELET Yohann

M. AUDUREAU Stéphane

**Vote**

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

**2023- 018 : Renouvellement Convention de mise à disposition d'un agent du service conseil en urbanisme : à l'unanimité**

Le Maire informe les membres du conseil que la commune a signé une convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion pour l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Tous les dossiers de permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir sont traités par le Centre de Gestion. Les autres dossiers d'urbanisme sont traités en interne sauf cas particulier. Cette convention arrive à échéance le 1<sup>er</sup> août 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler la convention passée avec le Centre Interdépartemental de Gestion pour l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Les membres du conseil optent pour une intervention ponctuelle et donne pouvoir au Maire pour signer ladite convention.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie conforme, Tilly, le 15 septembre 2023

**La secrétaire de séance**  
**Caroline DOUBLIER**

**Le Maire**  
**Jean-Claude ROBIN**

